

2017

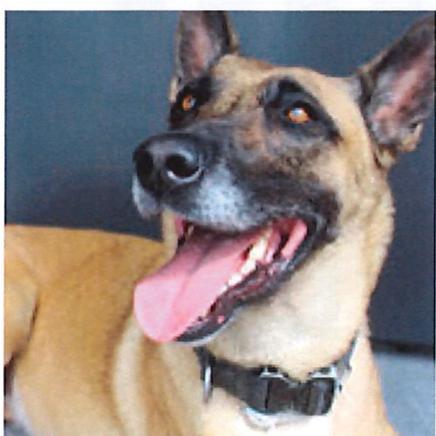
# Rapport de gestion



**POLICE** Ouest lausannois

## Sommaire

Avant-propos de Michel Farine, Président du Comité de Direction	5
Activité du Comité de Direction et du Conseil intercommunal	6-8
Règlement du personnel	10
Le mot du Commandant	11
Direction	12-14
Etat-major	14-16
Police Administrative	17
Police Secours	18
Police Proximité	20-21
Perspectives 2018	22-23
Statistiques	24-29
Conclusions	30







Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,  
Chers lecteurs,

2017 derrière nous, une analyse rétrospective s'imposait. Nous l'avons menée.

Toutes les raisons d'être satisfaits peuvent en être retirées puisque, de l'avis même des citoyens, la Police de l'Ouest lausannois accomplit son mandat sur le terrain avec efficacité et entregent. Les actions de prévention ont augmenté significativement et notre Association a poursuivi son travail de déploiement de la police de proximité. La présence policière est ressentie de manière positive aussi bien par les particuliers que par les commerçants et les partenaires de la POL, qu'il s'agisse du service du feu, de la protection civile, des associations civiles, des autres corps de police, etc.



Ces résultats indiscutables découlent, entre autres, du bon fonctionnement des ressources humaines, la POL ayant su notamment mettre en œuvre, et avec succès, les outils nécessaires à la stabilisation du personnel.

On peut donc affirmer sans flagornerie, mais avec une pointe de malice, que les efforts conduits par l'Association, pour respecter le budget alloué, ont été payants.

Ces excellents résultats sont à mettre au crédit d'une organisation professionnelle hors du commun et d'un personnel engagé et loyal, jouant pleinement son rôle régalien de protecteur des personnes et du patrimoine. Que d'émotions, de sacrifices et d'abnégations se cachent derrière l'engagement sans faille de notre force de l'ordre, qui vit pourtant des situations souvent bien peu enviables !



En notre qualité de spectateurs ou d'observateurs éphémères, n'avons-nous pas parfois la critique trop facile ? C'est vrai, quoi, « que fait la police ? » Une lecture soutenue du présent rapport attestera non seulement la diversité, mais aussi la difficulté du métier de policier, fût-il si merveilleux et valorisant pour les femmes et les hommes qui l'exercent et qui sont prêts à mettre leur intégrité physique en jeu pour notre sécurité.

Porte-parole du Comité de Direction, j'assure aux collaboratrices et collaborateurs - policiers et civils - de la POL que leur engagement, tout au long de l'année, est pleinement reconnu et je leur adresse nos plus vifs remerciements. Gratitude également à mes collègues du Comité de Direction, aux Syndics et à la Préfecture du district de l'Ouest lausannois, à l'Etat-major et aux formateurs de l'Ecole de police de Savatan, ainsi qu'aux Autorités communales et cantonales pour leur indéfectible soutien.



Pour la POL, 2017 était la dernière année de sa première décennie. En cette année 2018, l'Association Sécurité dans l'Ouest lausannois soufflera ses 10 bougies et entamera une nouvelle ère dans son rôle de garant de l'ordre public du district. Je vous donne rendez-vous pour les festivités qui souligneront cette étape de vie de la POL.

Michel Farine

## Activité du Comité de Direction

L'activité du Comité de Direction pour l'année 2017 s'est articulée en plusieurs domaines distincts :

- les séances de pilotage mensuelles, dédiées aux décisions et questions courantes;
- les différentes délégations, principalement liées au personnel (règlement du personnel) – mais également celles constituées pour renforcer les relations avec les Autorités exécutives et législatives communales (Bureau intermunicipal);
- les séances propres au Conseil intercommunal ainsi qu'aux commissions de gestion (3) et ad hoc (2);
- un séminaire stratégique sur une journée;
- une sortie extra-muros;
- une participation active aux travaux de la Conférence des Directeurs des Polices Municipales Vaudoises, soit aux séances du Comité et Assemblées générales;
- autres représentations, notamment aux cérémonies d'assermentation et de promotions de la POL, ainsi qu'à l'Académie de police.

## Séminaire stratégique

Le Comité de Direction s'est réuni, comme à son habitude, pour une journée de réflexions. A cette occasion, les participants se sont penchés, d'une part sur l'état d'avancement des objectifs de cette législature et, d'autre part, sur le contexte actuel de l'organisation policière vaudoise, se basant, notamment, sur les constats et les recommandations relatifs au rapport de la Cour des comptes sur dite organisation, 5 ans après son entrée en vigueur.

## Nouveau membre du Comité de Direction

Suite à la vacance d'un représentant de la commune de Prilly, Monsieur Antoine Reymond a intégré le Comité de Direction, avec effet au 1er juin 2017, suite à son élection.

## Conventions informatiques

L'organisation policière vaudoise s'appuie au quotidien sur l'utilisation d'applications informatiques métiers communes à toutes les forces de police du canton. Le canton, par l'entremise de la police cantonale et de la Direction des systèmes informatiques (DSI) de l'administration cantonale, assure le développement, la mise à disposition et la maintenance de ces différentes plateformes. Dans le but de clarifier et d'asseoir le partenariat, notamment en termes de servitudes, de responsabilités et de collaboration, une série de conventions (cadres et particulières) ont été établies et signées entre le Canton et la POL, respectivement toutes les polices communales.



Comité de Direction

Conseil intercommunal

		Sophie Gosteli, Secrétaire (hors Conseil)
Jean-Pierre Aeby	Bussigny	3 Catherine Dutoit Paola Käslin, Présidente Michael Wyssa
Isabelle Steiner, Vice-présidente	Chavannes-près-Renens	3 Filomena Arn Fabrizio Colluto Nicolas Rayroud
Pierre Mühlethaler	Crissier	3 Frédéric Delacrausaz Pascal Maeder Patrick Martin
Michel Farine, Président	Ecublens	5 Murat Ademi Alain Blanchoud Charles-Henri Hayoz Vincent Maeder Laurent Renaud
Antoine Reymond dès le 1er juin 2017	Prilly	5 Helder Da Costa Cunha Fabien Deillon Pascal Delessert Danielle Romanens Gaille Luigi Sartorelli
Olivier Golaz	Renens	9 Maximilien Anhorn François Delaquis Yoann Sengstag Gérard Duperrex Elodie Joliat Ali Kiliç Milica Maksimovic Jeton Hoxha Suzanne Sisto-Zoller
Marcel-André Panzera	St-Sulpice	2 Annamaria Leonardi René Piller
Nicole Cattano	Villars-Ste-Croix	2 Jacques Romon Illuminata Perna

## Activité du Conseil intercommunal

Durant l'année 2017, le Conseil intercommunal, composé de 32 délégués, s'est réuni à deux reprises, soit les 10 mai et 28 septembre 2017.

Le 10 mai, à St-Sulpice, et comme chaque année à cette période, le Conseil intercommunal a adopté les comptes et la gestion 2016. Les préavis, relatifs au nouveau règlement du personnel et à une demande de crédit pour la réalisation d'un audit informatique concernant le renouvellement du centre de calcul et sa sécurité, ont également été adoptés à cette occasion.

C'est à Ecublens, le 28 septembre 2017, que le budget 2018 a été validé par les Conseillers intercommunaux.

Dans la continuité de la J.E.C (Journée des Elus Communaux - voir rapport de gestion 2016), la Direction a poursuivi dans sa volonté d'informer les élus. Ainsi, en 2017, les Conseillers intercommunaux ont pu assister à des présentations des Unités Prévention et Trafic qui ont été menées avant les séances du Conseil. Ces actions se poursuivront durant toute la législature.





## Règlement du personnel

Le projet «nouveau règlement du personnel», intégrant la partie masse salariale, a été lancé en janvier 2015 et a été validé par le Conseil intercommunal en mai 2017. Il est entré en vigueur le 1er janvier 2018. Les objectifs ont conduit à la refonte totale du règlement et de sa directive d'application, ainsi qu'à la création de quatre annexes.

Le règlement du personnel et sa directive d'application ont subi cinq changements majeurs :

1. La clarification du droit applicable du fait que la Cour de droit administratif et public n'est plus compétente pour traiter des litiges découlant du règlement. A partir du 1er janvier 2018, le Tribunal de prud'hommes, respectivement le Tribunal civil ordinaire, seront compétents.
2. De manière équivalente à d'autres polices et communes, la période d'essai est dorénavant de 6 mois afin de permettre une évaluation plus précise de l'intégration d'un collaborateur ou d'un cadre.
3. Le processus d'évaluation a été revu afin de le rendre plus flexible et plus actuel. En remplacement, la Direction du corps a mis en place la pratique régulière du feedback laquelle est complétée par des entretiens formels réalisés sur la base d'un formulaire ad hoc. Ces entretiens n'auront plus d'impact sur le salaire.
4. Le Comité de Direction et la Commission du personnel se sont accordés pour ajouter une semaine de vacances dès 60 ans, en compensation de la diminution à 20 jours de vacances offerts avant la retraite (auparavant 25 jours).
5. A l'instar du Canton de Vaud, l'Association met en place une protection du salaire dégressive en cas d'absence, soit :
  - 100% du salaire pendant 365 jours;
  - 80% du salaire durant la seconde année.

Les trois autres annexes concernent la gestion du temps, l'utilisation du téléphone et des outils informatiques ainsi que la politique salariale. Elles donnent les informations essentielles et permettent une meilleure équité d'application.



La Cour des comptes s'est intéressée, au travers d'un audit\*, à l'organisation et au système de financement de la police coordonnée, 5 ans après l'entrée en vigueur de la LOPV (loi sur l'organisation policière vaudoise).

Les conclusions de ce premier examen aboutissent à des résultats mitigés. Dès lors, doit-on s'en inquiéter?

En résumé, elle salue l'augmentation des effectifs policiers, la diminution du nombre de corps de police de 30 à 10 et, dans ce sens, l'amélioration du service à la population. Elle relève cependant des dysfonctionnements, notamment en matière de gouvernance, de coordination et de financement. De la sorte, elle invite «les différentes parties prenantes à remédier à ces défauts de jeunesse dans les meilleurs délais, faute de quoi les tensions et les dissensions qu'ils occasionnent risquent de porter atteinte, de manière irrémédiable, au système de la police coordonnée telle que votée par le peuple».

Faut-il comprendre que le destin de l'organisation policière, issue de la volonté du peuple, est en main de quelques décideurs politiques - voire opérationnels -, et de leur bon vouloir ?

Alors que d'aucuns appellent déjà à la nécessité de modifier la loi comme étant la réponse à ces carences, d'autres se rassurent en se persuadant que ce constat n'est qu'une prose administrative dont les conclusions n'ont rien de convaincant.

Personnellement, et il en va de même du Comité de Direction, nous nous savons parties prenantes de l'avenir de cette organisation et nous l'avons compris. De fait concernés, nous nous sommes engagés à y porter - au minimum - notre attention, dans la mesure où notre influence respective s'avère limitée.

Ainsi, au regard des conclusions de la Cour des comptes et quel que soit l'avenir auquel pourrait tendre l'OPV à moyen terme, nous serons attentifs, durant les années à venir, aux intérêts de l'Ouest lausannois et de sa population, tout comme ceux qui font de la POL un outil sécuritaire apprécié.

Major F. Schaer, Commandant

\* <https://www.vd.ch/autorites/cour-des-comptes/>



SAGA

La POL a remplacé son outil d'aide à l'engagement (SAE), devenu obsolète et sans mise à jour de ses concepteurs, par le logiciel SAGA. Ce dernier équipait déjà les centrales de la police cantonale vaudoise (CET) et de la police de Lausanne.

Depuis le 27 novembre 2017, ce logiciel se décline par SAGA-MOBILE permettant de gérer des dispositifs grâce à la géolocalisation des patrouilles sur une cartographie du district.

Les opérateurs de la centrale et leurs remplaçants, soit un total de 21 personnes, ont suivi une formation de trois jours dispensée par les opérateurs du CET. Par ailleurs, deux administrateurs ont été détachés durant un mois au centre de la Blécherette, afin de «nourrir» le logiciel de toutes les informations et procédures propres à la POL.

SAGA offre le partage d'informations entre centrales sur les interventions en cours et une géolocalisation sur cartographie de toutes les patrouilles qui se trouvent sur le secteur de la POL, indépendamment du corps de police auquel elles sont rattachées. En fonction de l'urgence de l'événement, la patrouille la plus proche est engagée par les opérateurs du CET ou de la POL. Une patrouille POL, rentrant par exemple du transfert d'un détenu à la Blécherette, pourra être engagée par le CET si elle devait se retrouver à proximité d'une intervention urgente.

Les demandes d'interventions transitant par le 117, donc le CET, sont dorénavant transmises par SAGA à la POL et non plus par téléphone comme cela était le cas auparavant.

Si les avantages d'un tel logiciel sont nombreux, la contrainte majeure consiste à placer à la centrale uniquement des policiers qui ont suivi la formation évoquée plus avant.



## Modélisation et gestion par processus

En 2015, le Conseil intercommunal allouait au Comité de Direction un crédit de Fr. 80'000.- pour mener à bien le projet mentionné en titre.

Le but fixé était de :

- mettre en évidence les activités et le fonctionnement de l'Association;
- connaître la contribution des collaborateurs ou des entités à la réalisation des différentes tâches;
- optimiser le fonctionnement de l'Association dans une démarche d'amélioration continue;
- garantir le savoir-faire;
- partager l'ensemble de la documentation (ordres, directives, modèles, formulaires, etc.);

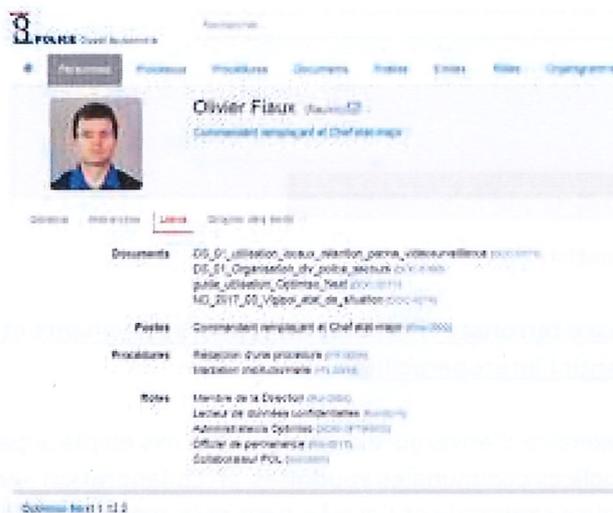
Les étapes du projet réalisées, ou commencées à ce jour, peuvent se résumer ainsi :

- choix du logiciel, en l'occurrence Optimiso Next, également utilisé par la commune d'Ecublens;

- formation des administrateurs à l'utilisation du logiciel et à la rédaction de procédures, de sorte à être totalement autonome par la suite;
- identification et rédaction des procédures-clés;
- saisie de l'ensemble de la documentation utile et nécessaire à la réalisation des tâches.

Il restera à réaliser, en 2018, l'inventaire des activités (processus), afin que l'ensemble des collaborateurs puissent utiliser ce nouvel outil de travail qui saura, à n'en pas douter, répondre à leurs besoins.

Relevons également que ce projet offre différentes perspectives de développement et s'inscrit parfaitement dans la gestion qualité, autre projet lancé en cours d'année.



## Sous-groupement opérationnel vaudois (SGOV)

Le SGOV est composé de l'ensemble des policiers formés et équipés au maintien de l'ordre (MO) depuis l'école d'aspirants 2014. Il compte quelque 750 policiers et gendarmes vaudois. Au niveau intercantonal, le SGOV est intégré au GMO (Groupement latin de maintien de l'ordre) et constitue le contingent vaudois dirigé par la gendarmerie vaudoise. Dans le cadre de la LOPV et à l'instar des autres corps communaux, la POL devra à l'horizon 2020 compter 25% de son effectif affecté au SGOV. En réalité, cet effectif sera déjà atteint en 2018 pour la POL.

À ce jour, 19 de nos collaborateurs font partie du SGOV. Ils sont mobilisés sur sollicitation de la police cantonale en fonction d'une clé de répartition sur différents événements d'envergure, tels que :

- grandes manifestations et sommets internationaux (WEF Davos, visite du président chinois, etc.);
- rencontres sportives à risque (matchs du Lausanne-Sport, finale de la coupe suisse de football à Genève, par ex.);
- interventions dans des prisons.

En 2017, 1'441 heures ont été fournies par la POL au profit du SGOV.

## Assermentation

La 10<sup>ème</sup> cérémonie d'assermentation de la POL s'est déroulée sur la place du Débarcadère, à St-Sulpice, le 29 mars 2017. Sept nouveaux agent-e-s et huit policier-ères, nouvellement engagés, ont prêté serment à l'appel de leur nom par le Syndic de St-Sulpice, Monsieur Alain Clerc. Cet événement s'est déroulé en présence de nombreux invités et des Autorités communales et cantonales.

Par l'engagement de plus de 40 policiers, ayant suivi la formation à l'Académie de Savatan depuis 2012, le Comité de Direction confirme sa politique d'engagement par le biais du recrutement d'aspirants.

Le Commandant Schaer a d'ailleurs relevé que grâce à la nouvelle politique salariale mise en place, il ne s'agit plus pour la POL de «garantir l'effectif défini par la loi, mais bien de devoir le gérer afin d'éviter, dans les années à venir, un hypothétique sureffectif».



## Etat-major

### Formation

#### Menace terroriste | Préparer les primo-intervenants et garantir l'interopérabilité

Un exercice d'envergure d'un jour a été mis en place par les polices communales vaudoises, en collaboration avec la police cantonale et l'armée, pour préparer et entraîner les primo-intervenants à agir immédiatement et efficacement en cas d'attentat. Répartis sur une quinzaine de sessions, et sous la direction du chef Formation de la POL, plus de 300 policiers ont suivi cette formation en 2017.

#### Dispositif d'entraînement régulier et adapté aux besoins du terrain

Les formateurs de la POL proposent des entraînements quatre fois par semaine (deux sessions d'entraînements de tir et deux sessions d'entraînements de self-défense hebdomadaires). En 2017, plus de 130 heures d'entraînement ont été dispensées en stand de tir et tout autant sur les tatamis.

#### Formation continue pour la Police Proximité

Mis en place par les polices communales vaudoises, un

dispositif de formation, sur quatre journées, a vu le jour en 2017, et traite des thématiques suivantes :

- réseau et partenariat;
- migration;
- mineurs;
- renseignements de proximité.

Ces formations continues ont été suivies par une première partie de notre personnel de proximité et seront reconduites en 2018, ce qui permettra à l'ensemble des collaborateurs de cette division de participer à ces modules.

#### Bike patrol

Lorsque les beaux jours arrivent, une partie des effectifs d'intervention troque la voiture contre un vélo. Ce moyen, bien que commun pour beaucoup, nécessite du policier de suivre une solide formation de base ainsi qu'un entraînement régulier. La POL dispose dans ses rangs depuis peu d'une formatrice « Bike Patrol », qui se charge de former les nouveaux patrouilleurs sur deux journées. Un entraînement annuel d'une journée est également nécessaire. En 2017, huit journées de formation ont été dispensées pour un peu moins de 25 policiers.



### Recrutements CDD et feedbacks

La Direction a engagé, en 2016, de manière temporaire, une assistante communication. En octobre 2017, le Comité de Direction a décidé de transformer son contrat CDD en CDI. Cet engagement s'explique par le développement et la montée en puissance nécessaire à l'activité de la communication interne et externe.

Dans le cadre du projet concernant les phénomènes délictueux et criminogènes, une analyste du renseignement a été recrutée en septembre 2016. La Direction du corps proposera que cette fonction devienne pérenne en 2019.



Le feedback est l'outil retenu au sein de l'Association pour assurer le suivi des collaborateurs, cadres compris. Donner du feedback représente un acte de conduite, mais il est aussi une marque de reconnaissance, d'intérêt et de respect.

Ce processus est divisé en deux puisqu'il s'agit aussi d'instaurer le feedback au quotidien et sans formalisme, ce qui est essentiel au développement des compétences du collaborateur. Il lui permet de se situer dans son contexte professionnel et d'être accompagné.

En parallèle à la pratique régulière du feedback, la mise en œuvre formelle d'un suivi est nécessaire. Ces entretiens formels s'appuient administrativement/juridiquement sur la base d'un formulaire et se distingue par cinq procédures :

- l'entretien en période d'essai;
- l'entretien de développement;
- le feedback relatif à l'octroi d'une prime;
- le feedback relatif à une promotion d'ancienneté;
- le feedback négatif.



### Campagne de recrutement

Pour donner suite à la campagne de recrutement lancée en 2016 avec le slogan «Fini de jouer, on a besoin de vous», la POL a sorti un deuxième film intitulé «On a besoin de vous». La campagne s'est articulée principalement sur les réseaux sociaux, avec un certain succès, puisque plus de 70'000 vues ont été comptabilisées sur YouTube.



## Engagements

██████████, aspirante  
██████████, secrétaire  
██████████, aspirant  
██████████, aspirant  
██████████, aspirant  
██████████, apprenti  
██████████, assistant de sécurité publique  
██████████, aspirant  
██████████, policier  
██████████, aspirant  
██████████, aspirant  
██████████, aspirant  
██████████, policier  
██████████, aspirant

## Promotions en lien avec la nouvelle réglementation (classe et fonction)

### au grade de premier-lieutenant

████████████████████  
██████████████  
██████████████  
██████████

## Promotions liées à l'ancienneté

### à la distinction d'appointé

████████████████████  
██████████████  
██████████  
██████████  
██████████  
██████████  
██████████  
██████████

### au grade de caporal

██████████  
██████████

### au grade de sergent

██████████████

## Départs

██████████, secrétaire  
██████████, inspecteur police du commerce

## Retraites

██████████, secrétaire  
██████████, policier

## Décès

██████████, policier

## Promotions liées à la fonction

### Chef Unité d'Intervention (UI) au grade d'adjudant

██████████

### Cheffe Chancellerie

██████████

### Sous-cheffe à la Commission de police

██████████

## Promotions à la classe salariale supérieure

██████████ 5 ans d'expérience en tant qu'assistante de sécurité publique

██████████, obtention du certificat RH

Réception de l’Hôtel de police (HP)



Dans un souci d’améliorer la qualité de l’accueil à la réception de l’HP, plus particulièrement dans le domaine de la confidentialité, la salle d’attente a été réaménagée. Le mobilier existant a été déplacé, un écran, diffusant différentes informations, a été posé et le visionnage des photos «Radar» a été optimisé.

Adaptation du logiciel des amendes d’ordre et dénonciations

L’harmonisation du trafic des paiements en Suisse a entraîné une modification importante de l’application Epsilon, qui gère le suivi des amendes d’ordre (Epsipol) et les dénonciations (Epsipour). Dans les faits, notre plateforme électronique, qui reçoit et convertit les données financières de notre prestataire de services, a dû être adaptée à la nouvelle norme ISO 20022.



L’application Epsilon a dû également être modifiée suite à l’adoption de la Loi sur les amendes d’ordre communales. Ainsi, une huitantaine de nouveaux articles de dénonciation ont été introduits dans le système. La POL a pu s’appuyer sur les compétences de son personnel pour effectuer ces adjonctions et est prête à gérer le suivi des amendes relatives à la propreté urbaine et à la qualité de vie.

Afflux de demandes de naturalisation

En lien avec la modification de la Loi sur la nationalité suisse au 1er janvier 2018, la Police Administrative a enregistré une forte augmentation des demandes de rapports de naturalisation durant le dernier trimestre. Sur l’ensemble de l’année 2017, l’augmentation du nombre de dossiers à traiter s’élève à plus de 100% par rapport à 2016. Tout a été mis en œuvre pour répondre dans les meilleurs délais à cet afflux de demandes. Il est à relever que toutes les demandes, réceptionnées avant le 31 décembre, seront traitées avec l’ancien système.



Logotype

La Police Administrative est un maillon transversal dans la chaîne sécuritaire du district. Afin d’améliorer sa visibilité, elle s’est dotée d’un logo dont l’élément central est un anneau de chaîne. Les trois parties de cet élément illustrent les entités qui composent la division. La Commission de police est représentée par la couleur rouge, en référence à la passion des chiffres; le bureau 2, plus communément appelé Police du commerce, est lié à la teinte bleue de leur uniforme; la Chancellerie, qui assure le lien inter-entités, plus particulièrement avec les assistants de sécurité publique (ASP) pour le suivi des amendes d’ordre, est symbolisée par la couleur grise. Le logo est déjà décliné sous la forme de badge pour le personnel policier et sous forme de pin’s pour les civils.



### Effectif

Avec l'intégration de neuf aspirants en 2017 et avec le fait qu'aucun départ n'a eu lieu depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle politique salariale en début d'année, Police Secours s'est retrouvée avec un effectif complet – bienvenu, au regard de l'année précédente – et a ainsi pu assurer ses missions quotidiennes avec succès, tout en palliant aux absences diverses de ses collaborateurs (formation continue, appui à la police cantonale lors d'événements majeurs, congés et maladies).

### Sleep-In

A l'arrivée des périodes plus fraîches, alors que les structures dédiées ne sont pas encore ouvertes, l'émergence du camping sauvage, aux alentours et dans le jardin du sleep-in, devient une problématique d'ordre public et social, évidemment propre à être médiatisée.

A la demande des Autorités politiques concernées et afin d'appliquer le règlement en vigueur pour ce qui concerne l'ordre public, la POL a effectué des passages réguliers dans le quartier de l'Usine à Gaz. Il s'agissait, par ces actions, et durant une période donnée, d'éviter tout débordement et l'installation envisageable d'un campement.

On relèvera que la police, respectivement la POL, prise à partie sur la base d'informations non vérifiées, dénonce les allégations relatives à des violences policières et attend une réponse plus appropriée – autre que policière – des Autorités politiques en charge de cette problématique saisonnière.

### Brigandage à St-Sulpice

En novembre 2017, deux hommes s'en prennent à une employée de La Poste, à St-Sulpice, alors qu'elle procède à l'ouverture de l'office. Après une bagarre, les individus prennent la fuite à pied. Rapidement, une opération coordonnée, comprenant la police cantonale vaudoise et la POL, est organisée et un hélicoptère est engagé pour les recherches. Finalement, deux individus correspondant au signalement sont interpellés à Préverenges.

### Plus de 400 kg de viande dans un véhicule non réfrigéré

Un fourgon, immatriculé en France, attire l'attention d'une patrouille, en novembre 2017, à Chavannes-près-Renens. Lors de l'interception, les agents découvrent plus de 400 kg de viande, transportée dans le non-respect de la chaîne du froid, puisque le fourgon n'est pas réfrigéré. Les individus expliquent avoir acheté la marchandise dans une boucherie à Genève avant de l'acheminer dans un commerce du district. Les contrevenants ont été remis au Corps des gardes-frontière (Cgfr) pour la suite de la procédure.





Véhicules deux-roues

Cette année, la POL a mis un accent particulier sur les deux-roues en s'appuyant, d'une part sur des campagnes du BPA (Priorité à la prudence & Stayin' Alive) et, d'autre part, sur une campagne régionale réalisée par l'Unité Prévention.

Cette campagne, propre à la POL, intitulée «Sortez couvert», s'est déroulée du 3 juillet au 13 août 2017 et avait pour objet l'équipement à porter en deux-roues motorisé.

En effet, avec le retour des températures estivales, les agents se retrouvent souvent confrontés à des motards et scooteristes aux tenues trop légères (tongs, maillots de bain, etc.).

Ces derniers ne réalisent pas toujours qu'avec un équipement inadapté, même pour de courts trajets, le risque de blessures conséquentes est grand en cas de chutes ou d'accidents.

En dehors du casque qui est obligatoire, l'équipement minimum conseillé en deux-roues motorisé comporte une veste adaptée, des gants et des chaussures montantes. Pour une meilleure protection, il peut être complété par le port d'un pantalon de moto, d'une ceinture dorsale ou encore d'un gilet de sécurité.

Les personnes, rencontrées lors de contrôles circulation et aux abords des piscines communales, se sont vu

remettre un cache-cou au visuel humoristique, ainsi qu'un flyer contenant des conseils pour une tenue sécuritaire idéale.

Prévention pickpocket

Dans le cadre de la campagne cambriolages, respectivement de trois grands stands réalisés en novembre, dans de grands centres commerciaux du district, la POL a mis en place une animation destinée à sensibiliser les clients aux vols à la tire.

Concrètement, mission a été donnée à un pickpocket professionnel, M. Christophe Ambre, de délester des clients lors de leur passage sur le stand de prévention ou à ses abords.

Bien entendu, les personnes étaient prévenues et donnaient leur consentement avant que M. Ambre n'opère. Il ne fallait que peu de temps au pickpocket pour alléger ses victimes de leur téléphone, porte-monnaie ou de tout autre objet qu'elles pouvaient avoir sur elles.

Une fois les affaires restituées à leur propriétaire, les agents de la POL ont pris le relais afin de sensibiliser les proies stupéfaites aux vols à l'astuce et leur transmettre quelques conseils de prévention. Ces démonstrations ont permis ainsi à la population de se rendre compte de l'aisance avec laquelle les pickpockets opèrent.





### Marquage des véhicules

Courant mars 2016, dans le cadre du renouvellement d'une partie du parc des véhicules de la POL, un besoin particulier a été identifié pour la Police Proximité. De ce fait, un groupe de travail a été créé, composé de policiers issus de cette division.

Lors des réflexions menées, une volonté de se démarquer, en renforçant l'identité visuelle de la division précitée, a été relevée. Partant de ce constat, il a été convenu que les valeurs qui animent ladite division devaient prendre en compte l'activité urbaine proche du citoyen et des partenaires.

Ainsi, courant octobre 2017, quatre véhicules de la division ont été relookés. Ce nouveau «look» se réfère donc au badge de la Police Proximité, qui renforce par ce fait son identité visuelle. Les bâtiments visibles sur les voitures représentent ainsi le milieu urbain dans lequel la Police Proximité évolue. Le territoire du district, sous forme de plan, se trouve également sur l'avant de la voiture.



### Malley 2.0 - Patinoire provisoire du Lausanne HC

Dès l'initiation du projet du futur Centre Sportif de Malley (CSM), la direction de ce centre (anciennement CIGM) a voulu s'associer à ses partenaires sécuritaires pour travailler sur ce nouvel édifice, qui est en train de voir le jour.

Dans ce même esprit, le Lausanne HC, qui devait organiser ses rencontres sportives dans un autre stade le temps des travaux, a approché les services de police du canton, de Lausanne et de la POL pour participer aux réflexions sur la réalisation d'une patinoire provisoire, baptisée Malley 2.0.

Etablie sur le site des anciens abattoirs de Malley, cette infrastructure est prévue pour accueillir 6'400 spectateurs. Au-delà de l'accueil des fans, il était important de réfléchir à l'ensemble des aspects sécuritaires, afin de s'assurer du bon déroulement des manifestations sportives.

Ainsi, durant plusieurs mois, la POL a participé à des séances de coordination, afin d'étudier les solutions proposées par l'organisateur en lien avec les problématiques liées à la sécurité générale, les supporters visiteurs, le flux des personnes, les contrôles d'entrée et de fouille, les aménagements, etc.

Après plusieurs jours d'exploitation du site de Malley 2.0, dans sa configuration «Match LHC», les partenaires sécuritaires sont satisfaits du résultat. Ils relèvent en particulier l'utilisation des moyens techniques de vidéosurveillance et d'identification des fans qui permettent de maintenir un niveau de sécurité et de prévenir les confrontations entre supporters adverses. Ce même type de danger est limité par le fait que le Lausanne HC n'a pas souhaité mettre en place un secteur dédié aux visiteurs.

## Perspectives

La POL est devenue grande et fêtera ses 10 ans d'existence en 2018, tout comme son district d'ailleurs. A ce titre, des actions particulières permanentes ou ponctuelles seront conduites durant l'année, afin de marquer cet anniversaire comme il se doit.

C'est également une période charnière où les projets d'importance doivent impérativement prendre leur envol si l'on tient à les réaliser d'ici la fin de la législature.

Il s'agit notamment du projet de renouvellement du centre de calcul de la POL, lequel s'appuie sur les résultats de l'audit réalisé en 2017, et qui sera présenté au Conseil intercommunal à l'issue d'une procédure ouverte au marché public.



Un effort particulier sera également porté sur le développement des cadres intermédiaires au travers de la mise en place de cursus visant à préparer et renforcer leur capacité de conduite, tant en matière de compétences tactiques que de management.

D'autres projets, tels que l'optimisation de l'information et la gestion qualité, s'inscrivant également dans le cadre du plan de législature, ont été initiés et seront développés au cours de ces prochaines années.

Le projet visant à regrouper les trois services sécuritaires (Police / PCi / SDIS), au sein de l'Association, évoluera en fonction des décisions politiques des différentes Autorités concernées.



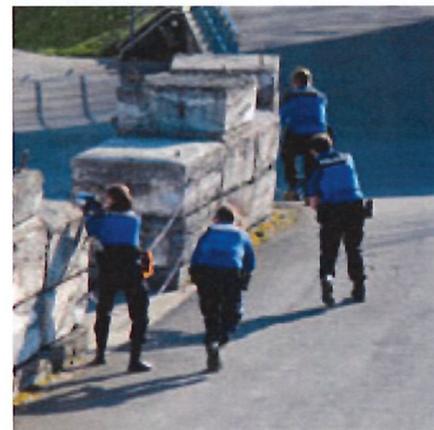
## Statistiques - interventions

L'activité générale de la POL, en 2017, a augmenté de 3'395 interventions (+23%), soit une évolution de 14'459 à 17'854 (événements et actions de prévention).

En ce qui concerne les principaux événements, ils ont progressé de 10'247 à 12'646 (+23%) pour l'année écoulée. Cette augmentation s'explique par une hausse des nuisances et des troubles à la tranquillité et, respectivement, l'alignement des actions de prévention (de 3'352 en 2016 à 5'279 en 2017, soit +57%).

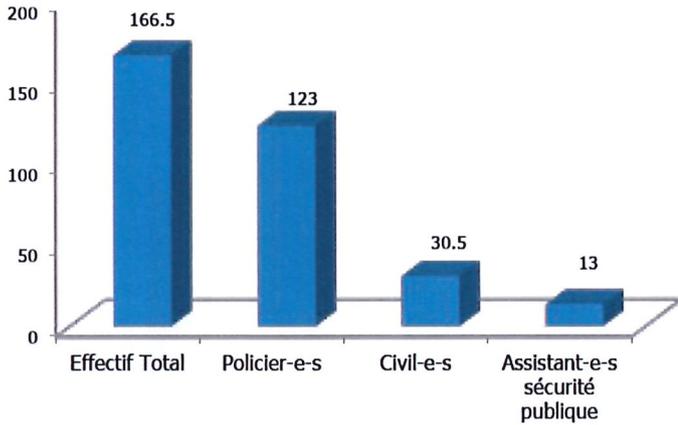
Pour la partie intitulée vols et cambriolages, elle a diminué de 166 cas (-9%) en raison notamment d'une baisse significative des cas sériels liés aux cambriolages d'habitations. Depuis deux ans, la diminution de ce phénomène a été constatée sur l'ensemble du canton.

Finalement, en matière de circulation, des actions ciblées dans les contrôles de circulation (+332/+26%) ont conduit à une augmentation de 740 cas (+209%) d'infractions liées à la LCR.





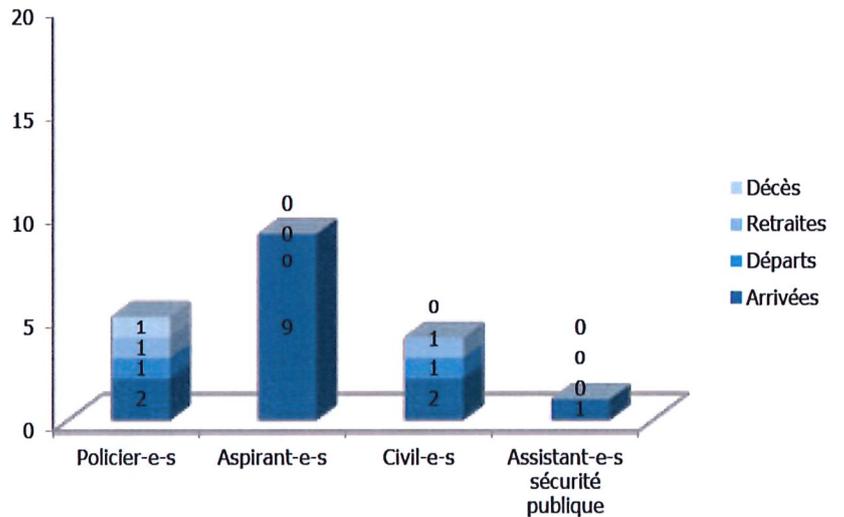
ETP 2017 autorisés / par compétence



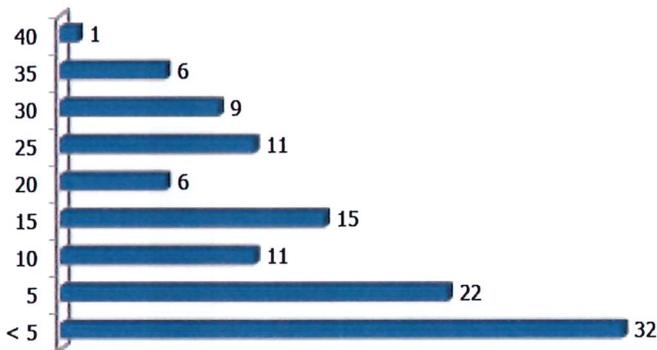
ETP 2016 autorisés / par entité

Direction/EM	12.7
Police Secours	77
Police Proximité	45.8
Police Administrative	17
Aspirants	11
Apprentis/stagiaires	3
<b>Total</b>	<b>166.5</b>

Taux de rotation: 2.4%



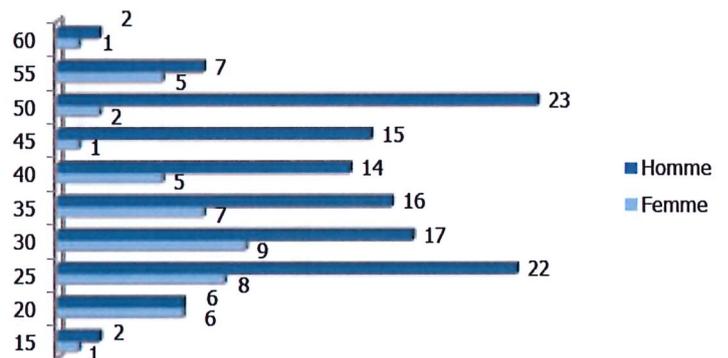
Nombre de policier-ère-s par 5 ans d'expérience



21% des cadres uniformés ont plus de 20 ans d'expérience.

	Femme	Homme	Total
Moyenne d'âge	35.98	39.66	38.68

Nombre d'employé-e-s par catégorie d'âge



2017	Surveillance trafic								Signalisation
	Infractions radar				Infractions surveillance automatique du trafic				Interventions
Nombre de contrôles	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	% d'infractions	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	% d'infractions		
Bussigny	87	13'211	1'180	8.93%					379
Chavannes	60	16'863	832	4.93%	20	592'465	194	0.03%	171
Crissier	99	29'122	2'274	7.81%					499
Ecublens	90	18'587	1'218	6.55%	31	3'094'799	1'298	0.04%	556
Prilly	132	29'725	2'261	7.61%	47	2'603'194	4'529	0.17%	834
Renens	151	34'733	3'371	9.71%	108	5'533'818	9'898	0.18%	822
St-Sulpice	60	6'477	521	8.04%					324
Villars-Ste-Croix	62	13'873	1'817	13.10%					49
<b>Total</b>	<b>741</b>	<b>162'591</b>	<b>13'474</b>	<b>8.29%</b>	<b>206</b>	<b>11'824'276</b>	<b>15'919</b>	<b>0.13%</b>	<b>3'634</b>

### Surveillance trafic

En 2017, deux délits de chauffard ont été dénoncés auprès du Ministère Public (un en 2016).

Il y a délit de chauffard lorsque la vitesse maximale autorisée a été dépassée:

d'au moins 40 km/h, là où la limite était fixée à 30 km/h  
 d'au moins 50 km/h, là où la limite était fixée à 50 km/h  
 d'au moins 60 km/h, là où la limite était fixée à 80 km/h

2017

	Naturalisations						Notifications			Police du commerce										
	Rapports rédigés 478						Commandements de payer reçus			Etablissements publics 253										
	En attente de rédaction						Actes notifiés			Autorisations débits de boissons alcooliques à l'emporter										
	Dossiers retournés						Mandats reçus			Traiteurs										
	Rapports SPPOP						Manifestations			Tea-rooms										
	PV d'audition						Autorisations spéciales			Hôtels										
	Naturalisations ordinaires						Buvettes			Discothèques										
	Solde de l'année précédente						Bars à café			Cafés-restaurants										
							Cafés-bars			Cafés-restaurants										
Bussigny	1	28	0	0	0	11	843	11		247	4	-	5	1	17	-	3	2	-	10
Chavannes	5	44	0	0	0	44	462	49		225	-	2	2	-	11	-	-	-	1	7
Crissier	6	29	0	0	0	6	673	11		250	3	2	6	-	16	-	3	5	1	13
Ecublens	13	68	1	1	2	85	802	65		306	4	-	4	3	33	1	1	2	2	10
Prilly	18	62	6	6	1	65	966	18		312	-	-	5	2	17	1	1	2	1	11
Renens	21	132	8	8	5	108	2'379	140		968	2	1	2	9	47	2	2	4	3	19
St-Sulpice	1	17	0	0	0	15	146	8		332	-	-	1	-	9	-	1	-	-	4
Villars-Ste-Croix	0	3	0	0	0	3	20	1		16	-	-	-	-	5	1	-	1	-	1
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>383</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>337</b>	<b>6'291</b>	<b>303</b>	<b>226</b>	<b>2'656</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>155</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>75</b>

**Naturalisations**

En raison des modifications de la Loi sur la Naturalisation avec son entrée en vigueur au 1er janvier 2018, un nombre conséquent de dossiers de naturalisation est arrivé auprès des communes pour être réceptionnés avant le 31 décembre. Le nombre de dossiers enregistrés pour 2017 s'élève à 777.



2017

Commission de police			Chancellerie			
Ordonnances pénales	Audiences	Domaine public	Courriers rédigés	Courriers affranchis	Amendes d'ordre	
					Bulletins d'amendes (Circ. et stationnement)	Surveillance automatique du trafic
Domaine privé					Radar	

Bussigny	528	831	6			4'382		
Chavannes	911	807	12			4'141		
Crissier	203	1'219	6			6'471		
Ecublens	370	576	4			2'311		
Prilly	920	2'093	16			8'799		
Renens	1'705	4'397	14			17'068		
St-Sulpice	352	362	7			2'218		
Villars-Ste-Croix	-	149	1			184		
<b>Total</b>	<b>4'989</b>	<b>10'434</b>	<b>66</b>	<b>1'075</b>	<b>87'797</b>	<b>45'574</b>	<b>13'217</b>	<b>15'755</b>



# CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

**Le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»,**

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction;
- Oûi le rapport de la Commission de gestion,

Approuve :

la gestion de l'exercice 2017 et en donne décharge au Comité de Direction.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

M. Farine

F. Schaer

